

## Cahier des charges

### Titre de la fonction

Employé de voirie – mécanicien

---

### Taux d'activité

100%

---

### Service

Service des infrastructures et de la mobilité

---

### Position hiérarchique du poste

Subordonné/e au chef d'équipe voirie

---

### But de la fonction

- Travaux d'entretien du domaine public, déneigement, gestion des déchets, etc.
  - Gérer et entretenir le parc de véhicules et de machines (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.).
  - Exécuter les travaux de contrôle, de maintenance et de réparation de tous types de véhicules, de machines ainsi que les installations et appareils fixes utilisés par des tracteurs, balayeuses ; distributeurs de sel, tondeuses à gazon, etc.
  - Rechercher les origines des pannes et des dysfonctionnements, changer des pièces mécaniques, des composants électriques ou électroniques défectueux ou usés, avec les moyens mis à disposition. Ceci afin de maintenir un excellent état de fonctionnement du véhicule et d'assurer une sécurité maximale à ses occupants et utilisateurs.
- 

### Responsabilités principales

#### Voirie (± 60%) :

- Entretien des routes (éparage, élagage, vidange des sacs, traitement des bords de route, lavage, reflachage bitumeux, réparations diverses, petits chantiers).
  - Travaux de voirie (ramassage de détritux, nettoyages, entretien des abris bus, rangement et divers travaux au dépôt de la voirie).
  - Travaux de déneigement (contrôle des routes et interventions en cas de gel, préparation des piquets et des pare-neiges, pose des piquets et balisage. Déneigement et salage des routes, entretien du matériel hivernal). Présence fréquente en dehors des horaires habituels (piquets).
  - Divers travaux d'entretien des collecteurs (station de pompage, contrôle des grilles, contrôle et entretien des ruisseaux, contrôle TV et passage caméra, curage, teintage, contrôle séparatif EU/EC, réparation des couvercles des regards, petits chantiers divers).
  - Collaboration avec la Police municipale (pose et réparation de signalisation, plaques de rues, miroirs, etc., nettoyage d'écriteaux, évacuation des animaux morts).
-

- Transports de matériel pour les manifestations, montage stands de marché, réparation de mobilier, piquets le week-end.
- Gestion des ordures (ramassage des papiers, déchèterie, transports divers, nettoyage des abords des bennes et des containers).

## **Service de piquet**

- Participer aux services de piquet le week-end et les jours fériés par rotation ;
- En préventif, participer au service de piquet d'hiver éventuellement les soirs, les week-ends et les jours fériés et assurer le bon fonctionnement des véhicules et des machines mises à disposition des équipes pour les opérations de déneigement ;
- Travaux de déneigement en cas de besoin pour renforcer l'équipe (contrôle des routes et interventions en cas de gel, préparation des piquets et des pare-neige, pose des piquets et balisage. Déneigement et salage des routes, entretien du matériel hivernal) ;
- Présence fréquente en dehors des horaires habituels (piquets).

## **Mécanique (± 40%) :**

### **Maintenance et entretien**

- Entretien et effectuer les services de tous les véhicules et machines à moteur thermique et électrique de la commune dans la limite des moyens et outils à disposition ;
- Organiser les interventions des garages ou ateliers spécialisés lorsque nécessaire ;
- Organiser et mettre en place un suivi régulier des véhicules ;
- Effectuer les services d'entretien périodique ;
- Contrôler les différentes parties du moteur ;
- Examiner l'état général des véhicules ;
- Contrôler les parties amovibles des véhicules ;
- Modifier, adapter et transformer l'outillage, le matériel et les machines ;
- Préparer les véhicules pour l'expertise ;
- Présenter les véhicules à l'expertise ;
- Respecter les prescriptions légales et les normes de sécurité ;
- Gérer les stocks de pièces détachées et consommables ;
- Signaler toute anomalie ou défectuosité pouvant compromettre la sécurité ;
- Maintenir l'atelier propre, ordonné et fonctionnel ;
- Garantir la disponibilité opérationnelle du matériel ;
- Réduire les immobilisations dues aux pannes ;
- Optimiser les coûts de maintenance ;
- Préparer le budget d'entretien et de rénovation du parc des véhicules et de machines avec le Chef d'équipe et la Cheffe de service.

### **Dépannage et réparation**

- Diagnostiquer la panne, en chercher la cause et y remédier ;
  - Réparer ou remplacer les éléments défectueux ou usagés ;
-

- Contrôler les niveaux des liquides et de la batterie, chercher les causes d'une éventuelle chute de tension, réparer les systèmes d'allumage, ajouter des éclairages et des prises pour remorques ;
- Contrôler, régler les systèmes mécaniques et de sécurité ou de confort ;
- Effectuer des petits travaux de serrurerie (découpage, sciage, soudage, travail au chalumeau, pose de rivets) ;
- Éliminer les déchets en respectant la loi sur la protection de l'environnement.

## **Travaux annexes**

- Demander des offres aux fournisseurs et apporter un conseil technique à l'achat de nouveaux véhicules et du matériel ;
  - Recevoir les représentants de la profession ;
  - Exécuter tous les travaux inhérents des véhicules des différents services ;
  - Participer au montage et démontage des installations provisoires (stands, bars, cantines, etc.) lors de manifestations organisées ou soutenues par la Commune.
- 

## **Complexité de la tâche, de l'environnement de travail, difficultés majeures, challenge**

- Mener plusieurs projets simultanément ;
  - Horaires irréguliers et disponibilité pour les services de piquets ;
  - Développer et entretenir des relations de confiance avec les interlocuteurs ;
  - Les activités varient en fonction des saisons et de la météo ;
  - Défendre les intérêts de la Commune.
- 

## **Pouvoir de décision, autonomie**

En collaboration avec le Chef d'équipe et la Cheffe de service

---

## **Conduite de collaborateurs (directe/indirecte)**

Aucun

---

## **Connaissances et compétences professionnelles requises (savoir-faire)**

### Critères impératifs

- Titulaire d'un CFC domaine de la mécanique de préférence agricole ou titre jugé équivalent ;
  - Expérience reconnue dans le domaine (5 ans) ;
  - Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B ;
  - Être titulaire d'un permis de conduire de chariots élévateurs, tracteurs, machines de chantier ;
  - Minimum 2 à 3 ans d'expérience dans des travaux manuels et d'entretien des routes ;
  - Utilisation autonome des outils informatiques courants ;
  - Maîtrise du français ;
  - Résider sur le territoire communal ou dans un rayon de 15 min.
-

## Critères souhaités

Connaissance du domaine public.

---

## **Compétences et qualités personnelles et sociales (savoir-être)**

- Sens aigu de l'organisation et de la rigueur ;
  - Capacité à travailler de manière individuelle, mais aussi pluridisciplinaire et coordonnée ;
  - Esprit d'initiative, méthodique ;
  - Sens aigu de la sécurité (individus, installations, machines, risques d'accident sur la voie publique) ;
  - Disposer d'une bonne élocution ;
  - Polyvalence ;
  - Capacités à travailler en équipe ;
  - Autonomie et sens des responsabilités ;
  - Adaptabilité et flexibilité ;
  - Habiter la Commune du Mont-sur-Lausanne ou ses environs.
- 

## **Vérification du cahier des charges**

Il s'effectue lors de tout changement significatif ou à la demande de la Municipalité.

---

## **Documents associés**

- Contrat de travail ;
  - Règlement du personnel communal ;
  - Règlement sur l'horaire variable.
- 

## **Date et signatures**

Le Mont-sur-Lausanne, le

Responsable :

Collaborateur-trice :

---

---